

Lutte des intermittentEs et précaires exemplaire ! Le patronat encore aidé dans la destruction des acquis sociaux par certaines directions syndicales !

Plus de 20 000 personnes à chaque fois ont manifesté partout en France le 27 février, le 12 Mars et le 20 Mars pour demander la préservation de la solidarité interprofessionnelle, de la protection sociale et de nouveaux droits pour les précaires. Les intermittentEs et précaires en lutte, comprenant des militants de la CGT, de Sud culture, de la CIP (Coordination des intermittents et précaires) et beaucoup de non étiquetés, ont occupé l'opéra Garnier jeudi soir en quittant la manifestation parisienne. Ils ont dormi sur place, fait une AG vendredi matin à l'intérieur réunissant plus de 300 personnes. Puis ils sont partis occuper vendredi midi le Carreau du temple (ancien marché couvert désormais aménagé en un ensemble dédié à la création artistique), mettant la pression à la mairie socialiste pour qu'ils disposent de ce lieu comme QG de la mobilisation¹.

A l'heure où nous écrivons ces lignes (dimanche 23 mars) de nombreux intermittentEs, précaires, intérimaires, chômeurs/euses y sont encore, entourés par une centaine de CRS, gendarmes et policier armés comme si nous étions en Crimée. **Plusieurs fois la mairie socialiste a refusé que les soutiens extérieurs apportent à manger, à boire... Au lieu de cela elle a renforcé le dispositif policier !** Mais c'est sans compter sur la détermination des personnes restées à l'extérieur qui, plusieurs fois, ont réussi à pénétrer de force dans le Carreau du temple



1 Pour une chronologie détaillée de la lutte de ces derniers jours, cf. <http://paris-luttes.info/apres-l-opera-garnier-les>

Pendant ce temps au siège du MEDEF, un accord pourri a été signé dans la nuit de vendredi 21 à samedi 22 mars par le patronat et des directions syndicales comme FO et la CFDT. Seules la CGT et la CFE-CGC n'ont pas signé. Les conditions dans lesquelles se sont déroulées ces négociations sont abjectes. En effet, tout s'est passé au siège du MEDEF et les seules propositions qui ont été discutées sont les siennes. Il n'y a pas eu de véritables « négociations ». Tout s'est passé vendredi dans les couloirs, avec des interruptions de séances interminables qui ont permis des arrangements entre FO, CFDT et patronat. La CGT est restée à la table des négociations sans voir personne ! Les négociations « officielles » auront finalement duré un quart d'heure en tout !

Résultat : l'accord impose encore une régression des droits de tous les salariés fragiles qui cotisent, les chômeurs, les précaires. Quant aux intérimaires ils sont tout simplement sacrifiés. En effet, l'annexe 4 (définissant le régime spécial d'indemnisation des intérimaires) de la convention chômage est vidée de sa substance : 60% des intérimaires voient leurs indemnités baisser d'un montant allant jusqu'à 300 € par mois. Le patronat n'accepte aucune augmentation de ses propres cotisations. Avec ce nouvel accord, ce sont 400 millions d'€ d'économie sur le dos des chômeurs. En période de crise, comme le dit Samuel Churin de la CIP, « c'est un massacre ». Encore une fois ce sont les plus pauvres qui vont trinquer, ceux qui sont mal organisés, ceux qui subissent de plein fouet l'exploitation capitaliste. Concernant les annexes 8 et 10 (celles des intermittentEs artistes et techniciens), le dispositif signé en 2003 et dénoncé par le comité de suivi (regroupant syndicats et collectifs de lutte) est reconduit avec des restrictions :

- pour les employeurs des petites compagnies : augmentation des cotisations ;
- pour les salarié-e-s intermittentEs : augmentation de deux points du taux de cotisation (ce qui va entraîner une baisse du salaire net d'environ 0,8%) et différé d'indemnisation, mesure mesquine augmentant le délai ouvrant l'accès aux allocations.

Au vue de la mobilisation, le MEDEF n'a pas osé s'attaquer frontalement aux intermittentEs mais il souhaite d'ores et déjà une discussion avec l'État d'ici 6 mois pour voir si ce dernier accepte de prendre en charge une partie de l'indemnisation des intermittentEs (*sic !*). Bref, **le combat pour la préservation de la solidarité interprofessionnelle est loin d'être terminé.**

Les occupants du Carreau du temple et tous les intermittentEs et précaires en lutte demandent aujourd'hui

- que le nouveau protocole d'accord qui a été signé dans des conditions scandaleuses et anti-démocratiques soit annulé.
- que Michel Sapin, ministre du travail, n'agrée pas ce protocole.
- que d'autres négociations reprennent dans un lieu neutre,
- et surtout que la plate-forme revendicative du comité-de-suivi élaborée depuis une dizaine d'année par des syndicats de travailleurs (CGT spectacle, Sud culture), des associations de chômeurs, des collectifs (CIP-IDF) qui représentent la grande majorité de la profession du spectacle, soit enfin mise sur la table et discutée.

Pour conclure on ne peut pas parler de défaite car sans la grande mobilisation des travailleurs/euses du spectacle, les annexes 8 et 10 auraient été supprimées comme le préconisait le patronat. Nous avons fait reculer le patronat par la lutte, c'est un fait, mais on pourra parler véritablement de victoire seulement quand nous l'aurons fait plier par une mobilisation et une convergence des luttes encore plus importante. **En ce sens il est important que les travailleurs/euses et chômeurs/euses qui ont participé à cette lutte participent à la manifestation du 12 Avril contre la politique d'austérité du gouvernement.** Avec l'objectif que cette journée serve de point d'appui pour la construction d'un mouvement d'ensemble, d'une grève générale, qui seule pourra mettre en échec ce gouvernement.

Chômeurs/euses, précaires, intermittentEs, intérimaires, avec ou sans papiers, solidarité !

Un camarade de la tendance claire du NPA, intermittent du spectacle.